

Avis aux fournisseurs

Le 15 décembre 2005

NOUVEAU GABARIT POUR LA CONFECTION DES PLANS COMPLÉMENTAIRES

Veillez prendre note qu'à compter du 1^{er} janvier 2006, un nouveau gabarit devra être utilisé pour la confection des plans complémentaires.

Le nouveau gabarit, qui respecte le Programme d'identification visuelle du gouvernement du Québec est accessible sur le site à l'intention des Fournisseurs en rénovation cadastrale à l'adresse suivante :

<http://cadastre.mrnf.gouv.qc.ca/site-fournisseurs/>

Ce gabarit doit être utilisé pour tous les mandats signés numériquement ou dont la première version de la livraison 3 est prévue ultérieurement à la date du 1^{er} janvier 2006.

(Avis 05-10)